Trente-neuvième Année — N° 8 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | LUNDI 8 JANVIER 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

OUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 7 JANVIER 1894

LES DOCTRINES DE VAILLANT

Vaillant doit être satisfait de la scandaleuse réclame qui se fait autour de son nom. Depuis que l'heure du procès est proche, les faits et gestes du célèbre assassin sont notés et commentés avec un soin ridicule, les cœurs sensibles s'intéressent à lui, et, pour peu que cela continue, de criminel de bas étage qu'il était, il deviendra, pour les gens naïfs, un martyr, presque un héros.

C'est un triste spectacle que celui de cette société s'occupant à un tel degré d'un misérable aussi peu digne de pitié. Ses lettres ont les honneurs de la publicité ; les femmes versent, à leur lecture, des pleurs d'attendrissement : le bourgeois ignorant reste abasourdi et quelque peu « épaté » en apprenant que, dans sa cellule, Vaillant se livre à des méditations philosophiques sur le moyen d'améliorer le sort de l'humanité. Et puis, songez donc, il a lu Büchner, le lourd philosophe allemand dont la plupart des théories ont été démolies par les découvertes de la science moderne, mais qui n'en reste pas moins pour certaines gens, peut-être à cause de son origine teutonne, le premier matérialiste de notre époque. Il a lu aussi Letourneau, et c'est dans les œuvres de ces deux auteurs qu'il a puisé les doctrines anarchiques dont il a fait si brillamment l'application.

Il est vrai, si l'on en croit le *Journal des Débats*, où nous puisons ces renseignements sur la psychologie de Vaillant, qu'il a lu aussi Camille Flammarion, afin de s'initier à la philosophie spiritualiste, mais les œuvres du distingué astronome ne l'ont pas convaincu. Voyant cela, il a jugé inutile de consulter les autres maîtres de la même école et, dédaignant leurs idées et leurs hypothèses, il est resté, dit-il, matérialiste.

Nos lecteurs nous permettront de leur citer un léger aperçu des doctrines de Vaillant, cela les éclairera sur la profondeur de vues de l'anarchiste philosophe :

« Les rêvasseries de l'au delà, dit-il, ne sont bonnes qu'à retarder le progrès de l'humanité. L'homme finit où commence la tombe, l'humanité seule est immortelle, non l'individu. Il faut donc que ce dernier accorde à ses désirs toutes les satisfactions qu'ils réclament, et la collectivité n'a de raison d'être que si elle vient ajouter un dernier complément à toutes ses jouissances. »

C'est avec de semblables déclamations que Vaillant pose pour la galerie, et que la galerie stupide reste bouche bée, et se dit que cet homme n'est pas, après tout, un assassin ordinaire. Si le jury reste insensible à ces manœuvres, il faudra qu'il soit bien énergique et bien rigide. On ne condamne pas, en somme, qui déclare se placer, par la grâce de la dynamite sans doute, au rang des bienfaiteurs de l'humanité, et qui se vante d'avoir jeté parmi ses contemporains une bombe... pardon ! une idée qui doit les mener infailliblement au bonheur comme les vulgaires scélérats que la misère et la faim conduisent journellement au crime, et de là sur les bancs de la Cour d'assises. Pour ceux-là, toutes les rigueurs de la loi, pour l'autre qui est un penseur, l'indulgence du jury.

Tel est le sentiment qui, peu à peu, se glisse dans l'opinion publique. Il n'est que temps de réagir énergiquement, comme lorsqu'il s'agit de résister à ces poisons lents qui s'infiltrent des extrémités jusqu'au cœur.

LE PAPE ET LA FRANCE

Lettre de Léon XIII à l'évêque d'Autun

En réponse à un éloquent discours prononcé par Mgr Perraud sur « l'Autorité du Pape », Sa Grandeur a reçu une importante lettre dont nous trouvons le texte dans la *Semaine Religieuse d'Autun*; voici la partie principale de ce document :

« Dans ce discours, vous vous êtes montré non seulement le vaillant champion de Notre autorité, la plus sainte qui existe dans le monde pour tous ceux qui se glorifient d'être les enfants de l'Eglise, mais encore le fidèle interprète de Notre pensée sur les choses que Nous avions, dans un entretien intime, confiées à votre sagesse et à votre foi.

» Oui, certes, non seulement Nous souhaitons avec ardeur que les desseins inspirés à Notre sollicitude par les besoins les plus pressants de votre très noble nation, ne soient jamais, sous l'empire de préventions erronées ou malveillantes, attribués à des intentions et à une fin que Nous ne Nous sommes jamais proposées : mais Nous désirons que, examinés au tribunal de la droite raison, ils soient vus dans leur vrai jour et contribuent heureusement au bien commun de la religion et de la société civile.

» Aussi bien, puisque la miséricordieuse Providence de Dieu Nous a constitué la sentinelle de son Eglise, c'est à juste titre que, dans sa lumière, Nous revendiquons le pouvoir et le devoir de choisir les moyens les mieux appropriés aux circonstances des temps et des lieux pour procurer le bien de la religion au milieu des peuples, soit en la défendant là où elle est opprimée, soit en la faisant grandir là où elle s'exerce paisiblement.

» C'est là, vénérable frère, ce que vous avez très bien mis en relief quand, avec la même abondance oratoire, vous avez traité des devoirs auxquels les catholiques sont tenus envers le successeur de saint Pierre, et lorsque, entre toutes les autres, vous avez plus particulièrement insisté sur une des prérogatives du Souverain Pontificat et recommandé aux fidèles le respect du nom et des attributs intimes de cette paternité, à laquelle, d'après les saintes Lettres, les fils de la sagesse doivent l'*obéissance et la dilection* (Ecclésiastique, III.)

» En vous lisant, Nous étions pénétré d'une très douce consolation. Notre conscience Nous rendait le témoignage que loin d'avoir manqué à aucun des devoirs de la sollicitude paternelle à l'égard de la nation française, Nous lui avions prodigué des marques éclatantes de Notre paternelle tendresse.

» Mais si Nous sommes heureux de constater que le double devoir de l'obéissance et de l'amour est accompli dans des dispositions vraiment filiales par beaucoup de vos compatriotes, et si Nous aimons à féliciter ceux qui, par leurs écrits et par leurs actes, secondent avec élan Nos exhortations, Nous ne pouvons dissimuler que Nous éprouvons une certaine peine de ce que d'autres, en trop grand nombre, rejettent ouvertement Nos conseils ou n'en tiennent aucun compte. Ils se font ainsi à eux mêmes la grande illusion de croire qu'ils ont la piété filiale requise envers Notre personne, alors qu'ils se dérobent au devoir nécessaire de la soumission.

» Toutefois les heureux commencements de cette entreprise Nous permettent d'espérer que Dieu lui donnera de nouveaux accroissements, surtout si, comme vous l'avez fait vous-même, les évêques profitent des occasions favorables pour exhorter les fidèles dans le même sens. Comme Nous, ils sont persuadés que lorsque tous les esprits se montreront dociles à cette direction, votre France échappera certainement à beaucoup de calamités et retrouvera des jours prospères et glorieux.

» L'âme est saisie d'horreur, en effet, quand on voit jusqu'où va l'audace d'hommes perdus, qui, foulant aux pieds tout sentiment de religion, du respect pour les lois d'humanité, ne craignent pas de recourir au crime, à l'assassinat, pour ruiner le fondement et la majestéde la puissance publique.

» Il y a là des motifs plus pressants que jamais, pour votre pays, d'accéder à Nos conseils et de renoncer aux divisions de partis afin de défendre le bien suprême. Il faut que tous les citoyens s'unissent, tendent au même but et associent leurs efforts en vue de sauvegarder la liberté et la dignité de la religion. Les événements qui se succèdent chaque jour proclament assez haut que la religion seule peut assurer à la société la sécurité nécessaire et la véritable paix, et affermir les individus dans la pratique du juste et de l'honnête. »

L'INCIDENT FRANCO-ANGLAIS

AU SOUDAN

LES TUÉS & LES BLESSÉS

Sierra Leone, 6 janvier. — (*Source anglaise*) — Voici quelques détails sur le conflit entre les troupes françaises et anglaises :

Les forces anglaises étaient campées près de Warma dans le district de Cotunneh qui est dans la sphère d'influence anglaise. Elles furent attaquées avant le lever du soleil le 23 décembre par les forces françaises commandées par le sous-lieutenant Moritz de Port-Farana et qui se composaient de 30 tirailleurs sénégalais et de 200 officiers indigènes.

Les Anglais ripostèrent et la fusillade continua quelques instants puis les Français se retirèrent.

Le lieutenant Moritz, blessé, a été porté dans le camp anglais où il est mort de ses blessures.

Avant de mourir, il a expliqué qu'il avait pris les forces anglaises pour des Sofas et les officiers anglais pour des chefs arabes. 40 Sénégalais ont été tués.

Du côté des Anglais, deux lieutenants, un sergent-major et 4 hommes ont été tués; 14 hommes ont été grièvement blessés.

Le détachement de police anglaise de la frontière a perdu son chef, le capitaine Lendy.

Deux hommes ont été tués et trois autres grièvement blessés.

Les forces anglaises sont restées à Warina

En raison de la source anglaise d'où provient cette dépêche et que nous avons eu soin d'indiquer, nous publions les renseignements qu'elle contient sous la plus expresse réserve en déclinant formellement toute responsabilité.

Paris, 6 janvier. — D'après la *New-York Hérald* de ce matin, les officiers qui auraient trouvé la mort dans cette sanglante collision seraient, outre le capitaine Lendy, inspecteur général de la police des frontières, dont la mort était signalée hier soir, le lieutenant E. Lorton, du West India régiment, et M. Wroughton, sous-lieutenant de la même arme.

Au sous-secrétariat des colonies

Un de nos confrères a reçu au sous-secrétariat des des colonies les déclarations suivantes :

« Nous avons envoyé immédiatement un télégramme pour réclamer des renseignements qui, d'ailleurs, doivent être en route à l'heure actuelle.

» L'explication de ce retard est fort simple; nous avons là-bas un nouveau gouverneur, M. Grodet, et le colonel Bonier qui a fait l'intérim du gouvernement au Soudan, est encore dans l'intérieur; de plus, les postes ne sont point tous reliés par des fils télégraphiques et cela suffit à justifier le défaut des nouvelles aussi rapides qu'on les désire.

» En somme, nous n'attendons guère de nouvelles certaines avant huit jours.

» — Mais *à priori*, ne vous semble-t-il point un peu paradoxal que des Français aient pris des officiers anglais pour des nègres ?

» — Evidemment, répond notre interlocuteur ; aussi estimons-nous que la nouvelle a dû être sensiblement grossie; de toutes façons, au reste, et quelle que soit la portée du conflit, il semble qu'on puisse garantir que les torts sont du côté des Anglais.

» — Et qui vous le fait penser ?

» — Le ton modéré de la note anglaise : S'ils étaient dans leur droit, ils montreraient les dents, c'est certain. »

Au ministère de la marine, on est très ému, mais on est également sans nouvelles.

A l'ambassade d'Angleterre, mutisme complet.

Chez le lieutenant Mizon

Le lieutenant explorateur Mizon, en raison de sa grande expérience des choses africaines, a été également interrogé ; voici quelques-unes de ses appréciations :

« Je ne suis nullement étonné de ce qui arrive. La sphère d'influence des deux nations n'est pas encore suffisamment délimitée pour qu'il ne se produise pas de pareils incidents entre troupes opérant à peu près dans le même rayon.

» Puis il y a une explication toute locale, c'est qu'il existe chez nos braves tirailleurs sénégalais une certaine animosité justement contre le régiment de West India dont il est parlé dans les dépêches anglaises et que nos tirailleurs ont quelque peine à considérer comme soldats.

» Ce sont plutôt des pillards, car leur recrutement est tout ce qu'il y a de plus hétérogène; et vous comprenez que ces bandes mises en présence de nos troupes régulières, disciplinées et aguerries ne sauraient résister longtemps à une attaque.

» Ce n'est pas que je veuille insinuer que nous avons été les agresseurs dans cette affaire; je suis persuadé, au contraire, que l'enquête démontrera que les torts ne sont pas de notre côté. »

La presse anglaise

Londres, 6 janvier. — La presse anglaise de ce matin envisage avec réserve l'incident de Sierra Leone. Voici quelques-unes des appréciations :

« Le *Times* déclare que l'on doit réserver tout jugement jusqu'à l'arrivée de nouvelles plus explicites sur ce malheureux incident.

» Le *Daily Chronicle* engage le public à envisager de sang-froid cette terrible nouvelle et dit que ce triste événement est, sans aucun doute, le résultat d'un déplorable malentendu.

» Le *Daily News* est également de cet avis.

» Le journal officieux du cabinet Gladstone ajoute que les deux gouvernements vont ordonner une enquête sérieuse et dit qu'il faut attendre la version officielle de l'affaire.

» Le *Daily Graphic* insinue que la querelle a été cherchée par les Français, M. Mizon et autres, « qui font tout leur possible pour créer un conflit entre les deux gouvernements. »

Rectification importante

Paris, 6 janvier. — En attendant que la lumière soit faite sur le déplorable incident de Sierra-Leone, nous sommes en mesure, d'après des renseignements puisés aux meilleures sources, de rectifier, dès à présent, une affirmation contenue dans la note officieuse communiquée aux journaux anglais par le ministre des colonies et que nous avons publiée hier soir en dernière heure.

Il y est dit que le gouvernement français avait été informé de l'envoi de l'expédition anglaise contre les Sofas de Samory; cette information n'est pas exacte. Les Anglais étaient partis en guerre contre les Sofas de Samory auxquels soit dit en passant — ils ont vendu des armes perfectionnées tant que l'Almamy luttait contre nous, mais contrairement à ce que disent les dépêches de Londres, nous n'avons jamais été avertis officiellement de l'entrée en campagne de la colonne du colonel Ellis; nous avons appris sa formation, sa mise en marche par notre consul à Sierra Leone et le gouvernement français s'est empressé de communiquer au Soudan les quelques renseignements qu'il avait sur cette entreprise.

Le but que se proposait le colonel Ellis était de châtier les Sofas de Samory qui avaient envahi une partie du territoire de la colonie anglaise. Avait-il chance de se trouver en contact avec une colonne française ? Non, de ce côté, nous avons quelques postes fortifiés, l'un à Erimankono, près des postes anglais de Falaba et de Kémérès, un autre plus au Sud dans la région des sources du Niger, un troisième à l'Est dans le Kissi ; mais ces postes sont gardés par de très faibles garnisons, qui ne sont pas constituées de façon à former une colonne.

D'autre part, il est également inexact que les troupes françaises se livrassent à une expédition analogue contre Samory. Dans ces régions, aucune expédition française n'a été dirigée en arrière de Sierra Leone; les troupes françaises qui opèrent au Soudan manœuvrent dans une région complètement différente.

Le conflit

Londres, 6 janvier. — Source anglaise. — Le ministère des colonies a reçu ce matin une dépêche du gouverneur de Sierra-Leone confirmant la rencontre entre les troupes françaises et celles du colonel Ellis et donnant des détails complets dont quelques-uns sont déjà connus.

Il faisait un beau clair de lune quand les troupes françaises surprirent, le 23 décembre, de très grand matin, l'expédition anglaise.

Le commandant français, mortellement blessé, fut transporté dans le camp anglais, et avant de mourir, il put expliquer la méprise dans laquelle il était tombé.

Le lieutenant Moritz assura que, au clair de la lune, il avait pris les vêtements blancs de campagne des chefs anglais pour ceux également blancs des chefs arabes.

Ils croyait que ces Arabes commandaient des Sofas.

Les Français s'approchèrent donc à portée de fusil et firent feu sur les Anglais.

Ceux-ci, attaqués par surprise, ripostèrent, ce qui ajouta encore à la confusion.

Le rapport du lieutenant français établit à l'évidence que l'erreur a été commise par les troupes françaises et qu'aucune responsabilité ne pèse sur les Anglais dans cette déplorable affaire.

Le lieu de la rencontre se trouve sur le côté de la frontière britannique, et la présence des Français dans ce lieu reste inexplicable.

Cette rencontre va être l'objet d'une enquête rigoureuse.

Nous maintenons de plus en plus nos réserves sur les dépêches, de source anglaise, relatives à la rencontre de Warmo et sur la tournure que veulent lui donner les Anglais.

Londres, 6 janvier. — Le ministre de la guerre communique à la presse anglaise le télégramme suivant qu'il a reçu du colonel Ellis. Il est daté de Warma, district de Kouno, 23 décembre 1893 et est ainsi conçu :

« Ce matin, avant le lever du soleil, le camp anglais a été attaqué à l'improviste, du côté du Nord, par une forte troupe d'indigènes, dont plusieurs étaient armés de fusils. Il y a eu, pendant 40 minutes, un feu de mousqueterie très nourri.

» La brousse avait été abattue dans un périmètre de 30 yards autour de la ville et on avait laissé de distance en distance des arbres pour marquer les positions à prendre en cas d'attaque. Beaucoup de ces arbres n'avaient pas été enlevés et servaient d'abri à l'ennemi.

» Quand la fusillade se fut ralentie, nous nous sommes avancés et nous avons trouvé huit chasse-pots et 7 fusils à répétition.

» Quelques moments après un prisonnier blessé nous a dit que nous avions été attaqués par le lieutenant Moritz de l'armée française avec 30 tirailleurs sénégalais et 1200 indigènes d'Issi. Il a ajouté que le lieutenant Moritz était parti de Farana vers la fin de septembre avec des troupes françaises pour opérer contre les Sofas et qu'il était arrivé le 21 décembre à Tembekundie situé à 50 milles au nord-est du théâtre du combat.

» Le lieutenant Moritz ayant appris que la guerre avait éclaté dans le Kouno en conclut que nous devions être des Sofas qui essayaient de se sauver devant les troupes britanniques afin de rejoindre Samory. Le lieutenant Moritz se mit en route de bonne heure dans la matinée du 21 décembre.

» Il fit halte le 22, à 15 milles environ au nord est du théâtre du combat, il se remit en marche vers minuit et arriva de bon matin à Warina où il nous attaqua.

» Après avoir fait subir cet interrogatoire au prisonnier, j'écrivis au lieutenant Moritz pour lui expliquer la situation, mais déjà le 13 décembre une lettre en plusieurs exemplaires, envoyée par différentes voies, avait été adressée au commandant des troupes françaises, à Kuffi et à San Kara, pour l'informer de la tactique suivie par l'expédition britannique qui s'approchait.

» Nous avons ensuite à 11 heures trouvé le lieutenant Moritz grièvement blessé. Notre médecin en chef lui a donné tous les soins possibles mais il est mort de ses blessures quelques instants après minuit. Toutefois, avant d'expirer, le lieutenant nous expliqua que les indigènes auxiliaires des Français l'avaient informé que nous étions des Sofas. Le lieutenant n'avait pas la moindre idée que nous fussions une expédition britannique.

» Le lieutenant Moritz décédé et 40 des tirailleurs sénégalais, ainsi que les autres victimes de cette malheureuse méprise ont été enterrés avec les honneurs militaires

» Le capitaine Lendy et deux soldats du corps de police ont été tués; deux lieutenants, un sergent-major et quatre soldats du régiment de West-India ont succombé également dans l'action. L'attaque n'a porté que sur le nord de nos positions.

» Une nouvelle lettre a été envoyée au commandant des troupes françaises à Kissi dans le Sankara, pour l'informer de ce triste évènement et lui donner l'assurance que cette erreur de la part du lieutenant Moritz ne change rien aux relations amicales entre les deux expéditions.

» La localité de Warma est nettement située dans la sphère d'influence britannique. Les sources de la rivière Rabbes sont à une grande distance à l'Est de cette localité ».

LES ANARCHISTES

L'AFFAIRE VAILLANT

Paris, 6 janvier. — A deux heures précises, M. le président Cazes a fait appeler Me Labori, avocat de Vaillant.

Le bruit court actuellement que le parquet se résignerait à renvoyer à mercredi le débat, prenant ainsi un terme moyen entre sa décision antérieure et la demande de la défense. Bien entendu, Me Labori maintient sa demande de remise à huitaine; mais, pour ne pas pousser les choses à l'aigu, il se résoudra au renvoi de la cause à mercredi.

Le procès renvoyé à mercredi

Après une longue conférence, l'entente est faite et M. le président Cazes signe l'ordonnance renvoyant à mercredi l'appel de la cause de Vaillant.

UNE EXCUSE

M. le conseiller Perrac, qui devait siéger en cette session, et qui, par suite des roulements, pouvait figurer au procès, se fait excuser comme malade.

Cette maladie est très commentée dans les couloirs où l'on rappelle que jadis, alors qu'il était chef du personnel au ministère de la justice, M. Perrac avait agrémenté ses questionnaires de cette interrogation : « Quelles sont les relations des femmes des magistrats ? » Le fonctionnaire d'alors attachait une grande importance à cette demande inquisitoriale.

Le plus clair résultat de l'excuse présentée par M. Perrac est qu'il a fallu remanier la composition de la cour. M. Perrac, excuse, nul autre conseiller n'étant disponible, il a fallu se résoudre à désigner pour le remplacer le plus ancien juge du tribunal civil.

Celui-ci n'est autre que M. Faustin Hélie, dont on connaît l'extrême myopie. Du moins aura-t-il une excuse si, en présence d'un débat prématuré, il ne voit point très clair.

M. Lyon Allemand, conseiller municipal de Paris, que nous avions signalé parmi les jurés, a demandé aussi, en invoquant l'état de sa santé, à ne pas siéger cette quinzaine.

La date du procès Vaillant

Paris, 6 janvier. — Le *XIXe Siècle* de demain révèle que, si M. le procureur général Bertrand a fini par accepter la date du 10 au lieu du 8, qu'il exigeait tout d'abord, c'est qu'il a été pris hier soir d'une forte grippe.

Bien que ce soit dimanche, le dossier sera communiqué demain à Me Labori.

Dans sa cellule, Vaillant converse avec les deux agents qui le surveillent. Il déclare cependant que leur présence l'énerve parfois et le met dans l'impossibilité d'écrire sa défense.

Le nombre des témoins se compose exactement de 9 à charge et de 5 à décharge. Ces derniers sont exclusivement des ouvriers qui ont travaillé dans les ateliers où Vaillant a été employé.

Le bourreau Deibler menacé par les anarchistes

Paris, 6 janvier. — M. Deibler a reçu des lettres menaçant de faire sauter le hangar de la rue de la Folie-Regnault où est remisée la guillotine, si Vaillant était condamné à mort. Une surveillance a été organisée.

Les perquisitions chez les anarchistes

Paris, 6 janvier. — Le ministre de l'intérieur vient de mander à Paris les préfets des départements où les dernières investigations ont permis de constater l'existence d'une organisation anarchiste.

Arrestation de l'avocat anarchiste Sébastien Faure à Marseille

Marseille, 6 janvier. — L'anarchiste, Sébastien Faure, se trouvant rue de la Cannebière, cette après-midi, et se croyant filé par les agents de la sûreté, leur adressa la parole. Une altercation s'ensuivit et les agents de sûreté arrêtèrent Sébastien Faure qui, amené au parquet, a été laissé en liberté provisoire.

Sébastien Faure sera poursuivi de ce fait.

Arrestation du gérant de la « Révolte »

M. Lejeune, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé ce matin à l'arrestation du nommé Grave, gérant de la *Révolte*, domicilié rue Mouffetard.

On avait déjà perquisitionné chez lui le jour de l'an et on n'avait trouvé que des papiers sans importance; mais on aurait, à ce qu'il paraît, trouvé chez d'autres perquisitionnés du même jour des papiers compromettants pour lui; de là son arrestation.

Nouvelles perquisitions en province

Toulouse, 6 janvier. — La police a perquisitionné dans l'après midi d'hier et ce matin chez divers socialistes affiliés aux groupes révolutionnaires et dans deux auberges où étaient descendus des marchands ambulants signalés comme anarchistes dangereux. Des papiers sans grande importance ont été saisis.

L'anarchiste Salvador

Saragosse, 6 janvier. — L'anarchiste Salvador est très affaibli à la suite de sa tentative de suicide ; il a déclaré avoir tenté avec plusieurs compagnons de déterrer le cadavre de Pallas pour le transporter en un lieu sûr où il put être vénéré comme un martyr.

Incendie des magasins de l'Opéra

UN MILLION DE DÉGATS

Paris, 6 janvier. — Ce soir à 8 h. 1/4 un incendie a éclaté dans les locaux sis 8, rue Richer, où l'Opéra emmagasine tous ses décors.

L'incendie a pris rapidement une extension formidable dans ces magasins qui occupent tout un corps de bâtiment de très grandes dimensions, situé auprès des Folies-Bergères, où sont entassés tous les décors de l'Opéra.

Dans cet amas prodigieux de matières inflammables, le sinistre prit rapidement des proportions colossales. Tout flamba en un instant, et du nuage de fumée qui montait vers le ciel, les flammes se détachaient si ardentes, qu'aux quatre coins de Paris un affolement sans précédents, sinon celui de l'incendie de l'Opéra-comique, se produisit.

Les secours

Les secours furent rapidement organisés, car dès la première alerte, les pompiers et les gardiens de la paix accoururent des postes voisins ce qui permit de contenir la foule qui se portait en un afflux sans cesse croissant sur le théâtre du sinistre.

Accourus dès la première minute, les pompiers des postes avoisinants de l'incendie font des merveilles d'activité et de bravoure mais l'incendie s'étend, trouvant un aliment facile dans les masses de bois et de toiles entassés. Le feu gagne de minute en minute. Tout flambe dans l'immense bâtiment.

Malgré les efforts des pompiers, dont le dévouement ne s'est pas ménagé, malgré l'aide des nombreux volontaires, accourus au premier signal, le feu étend son œuvre de destruction et de mort.

Sur le théâtre de l'incendie, les pompiers des différents postes de la rue Richer combattent avec une bravoure et une énergie remarquables.

L'Opéra avait fait pour ce soir coulisse nette, en raison du grand bal qui s'y est donné.

Heureusement les secours continuent à arriver de toutes parts. Un service d'ordre trop tardivement organisé barre les rues à la foule énorme qui de toutes parts afflue. Successivement arrivent les pompiers du centre de Paris, des détachements d'infanterie de marine, des brigades de gardiens de la paix.

A neuf heures, tous les services de secours s'organisent. L'incendie bat son plein. Des flammèches projetées à plus de 300 mètres passent sur le ciel comme des fusées aux traînées lumineuses. Les locataires des immeubles voisins déménagent en hâte. Aux Folies-Bergères, une sorte de panique se produit; en un instant la salle est déserte.

L'incendie circonscrit

Les pompiers secondés par les renforts qui arrivent continuent courageusement la lutte. Les pompes sont mises en batterie. Par mesure de précaution, toutes les conduites de gaz sont coupées. L'incendie est circonscrit. Les pompiers montés sur des toits voisins dirigent sur le rasier incandescent le jet des pompes.

Aux alentours, les vaillants petits soldats de l'infanterie de marine font avec les agents le service d'ordre et prennent part eux aussi à la lutte engagée contre le feu qui à 9 heures semble vainqueur tant prennent d'immenses proportions les flammes projetées sur Paris.

Mais les efforts des pompiers et des soldats sont enfin couronnés de succès. Sur le foyer où les pompes projettent leurs jets incessants vient s'abattre comme une masse la toiture entière du bâtiment. Une gerbe d'étincelles monte dans l'air. C'est la fin.

Les maisons voisines sont préservées, grâce aux mesures prises et il ne reste plus qu'à noyer l'amas des décombres informes. C'est l'affaire de quelques minutes.

Petit à petit, l'incendie s'éteint. Toute cette nuit cependant veilleront autour du foyer les postes de garde.

La panique

Pendant l'incendie, nous avons dit d'un mot la panique qui s'est produite dans le quartier où sont situés les magasins. Des scènes d'affolement incroyables se sont produites, dans la rue Richer notamment.

Des meubles jetés par les fenêtres encombraient la chaussée et le trottoir. Un service de police était étéutile « à l'intérieur » des maisons car de nombreux filous ont profité de l'occasion pour dévaliser les appartements abandonnés.

Dix pompiers blessés

Parmi les pompiers on compte plusieurs blessés. Plusieurs d'entr'eux ont été pris sous les décombres enflammés. On parle d'une dizaine dont un officier.

Comme toujours, on ne saurait trop louer le courageux dévouement des pompiers, la conduite de la troupe et des agents. Il y aurait à signaler de véritables traits d'héroïsme.

Les dégâts

Les dégâts, qui sont heureusement purement matériels, atteignent une somme considérable, un million, dit-on. Ils sont, du reste, couverts par diverses assurances.

Les autorités

Toutes les autorités étaient sur les lieux : le préfet de police, le préfet de la Seine, les conseillers municipaux. Jusqu'à minuit, l'affluence a été énorme.

A 11 heures on était maître du feu. A deux heures, un des pans de mur de la remise de la hauteur de trois étages s'est effondré dans la cour de la cité Tréville.

Les décors ont été aussitôt noyés.

Divers incendies s'étaient déclarés dans les mansardes des maisons voisines. Pour parvenir dans l'une d'elles on a été obligé d'employer l'échelle de sauvetage.

Liste officielle des blessés

Voici la liste officielle des blessés :

Le lieutenant de pompiers Thiriat, blessures au côté, aux lèvres, plaie contuse à la face; Goblet, clairon de sapeurs, très grièvement blessé à la tête; Delbarranne, pompier, commencement d'asphyxie. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Martin.

Cinq ou six autres pompiers sont blessés plus ou moins grièvement.

La cause

D'après l'enquête, le feu est dû à l'imprudence des ouvriers peintres et des menuisiers occupés aux décors. Ils avaient allumé des braseros pour se chauffer.

Ils s'en allèrent, oubliant sans doute de les éteindre complètement. Trois quarts d'heure après leur départ, l'incendie éclatait.

Etat désespéré d'un officier de pompiers

Le lieutenant de pompiers Thiriat, dont nous parlons plus haut, est tombé de la hauteur d'un sixième étage sur un grillage à l'entresol. Son état est presque désespéré.

L'enquête

Les décors étaient, paraît-il, incombustibles. Ceux servant aux huit derniers opéras montés se trouvaient dans le sous-sol. Ils ont été sauvés.

Les employés chargés des rondes ont déclaré n'avoir rien constaté d'anormal avant l'incendie, mais sur un propos suspect, l'un d'eux fut amené devant les enquêteurs et longuement interrogé. Ses réponses sont tenues secrètes.

Le caporal Goblet

Le caporal de pompiers Goblet, tombé sous un pan de mur, a été relevé ensanglanté et transporté à l'hôpital Saint-Martin.

Les immeubles voisins

Les immeubles voisins rue Richer et faubourg Poissonnière ont subi d'importants dégâts. Beaucoup de vitres ont été brisées. Les murs de derrière et de côté ont été atteints par les flammes.

On a dû fermer les persiennes des maisons d'en face, les pompiers arrosant continuellement les façades et les toits.

LA SUCCESSION DU DÉPUTÉ DENTISTE

M. David, dentiste et député des Alpes-Maritimes, mourut le 11 avril dernier, à l'âge de 40 ans.

Son cabinet médical lui rapportait près de 100,000 fr. par an.

Il semblait donc que sa succession dût être importante.

La veuve de M. David constata, avec étonnement la disparition d'objets de valeur et surtout de titres de créance s'élevant à 270,000 francs.

Or, le défunt avait pour ami intime M. Trouillot, député du Jura, qu'il avait nommé un de ses exécuteurs testamentaires avec saisine de la succession.

Le testament de M. David ordonnait à M. Trouillot de faire enfermer sa veuve à Bicêtre! De plus, M. David avait remis à M. Trouillot ses titres de créance avec mission d'en opérer le recouvrement et d'en restituer le montant à son fils, à l'époque de sa majorité. Or, le fils de M. David a actuellement 18 mois!

D'où procès.

Mme David, qui connaît la procédure pour avoir été la femme d'un avoué, avant d'être la femme d'un dentiste, obtint que la justice retirât aux exécuteurs testamentaires la saisine en raison non seulement des *dissimulations* qu'ils avaient commises mais aussi de leur *insolvabilité*.

Aujourd'hui, nouveau procès.

La veuve prétend que son mari a excédé la quotité disponible qu'il pouvait léguer, et réclame des exécuteurs testamentaires qu'ils restituent les legs à eux faits par le défunt, et notamment une splendide tapisserie des Gobelins, représentant la « Justice » et que détient M. Trouillot.

Les débats de cette curieuse affaire ont commencé hier devant la 2e Chambre du tribunal, à Paris.

UNE FILATURE ACTIONNÉE PAR DES SOURIS

Un industriel écossais, aussi patient qu'ingénieux, a dressé deux petites souris à faire du fil au moyen d'un appareil dont il est l'inventeur.

Le principe de la machine est un petit moulin actionné par les pattes des souris. Elles peuvent ainsi filer et dévider 108 à 120 fils par jour, chacune, et doivent fournir chacune, une course de 17 kilomètres pour arriver à ce résultat.

Bien qu'elles ne pèsent pas plus de 14 grammes, elles produisent ce travail tous les jours très régulièrement et sans fatigue apparente.

Pour un sou de farine, elles ont assez à manger pour 5 semaines ! pendant ce temps les petites bêtes font environ 3,860 fils de 138cm,50.

A ce taux, chaque souris gagne 2 centimes et demi par jour, soit 9 fr. 33 par an.

Les journaux anglais affirment, mais nous leur en laissons toute la responsabilité, que l'intelligent fila teur vient d'acquérir une maison de 30 mètres sur 15 de superficie et de 16 mètres de hauteur, dans laquelle il procède à l'installation en grand de moulins à souris. Il compte pouvoir en mettre 10,000, toujours d'après les journaux anglais.

FEUILLETON DU 8 JANVIER. — N° 8.

LE MYSTÈRE D'UN HANSOM CAB

(MELBOURNE, AUSTRALIE)

Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur

Par LÉON BOCHET

XXXI

Le prix du silence

— Merci ! dit solennellement Brian, en prenant sa main. Vous l'aimez trop, j'en suis sûr, pour trahir ce terrible secret !

— Ah ! je serais quelque chose de propre, continua Sal d'un air de mépris, après qu'elle m'a tirée de la boue, de me tourner contre elle,... moi, une pauvre fille sans un ami, sans un parent, maintenant que grand'mère est morte. »

Calton leva vivement les yeux.

Il était évident que Sal ignorait que Rosanna Moore fût sa mère. Tant mieux ! On la laisserait dans son ignorance, pas complètement peut-être, mais ce serait de la folie que de tout lui révéler maintenant.

« A présent, je vais remonter près de miss Madge, fit-elle en se dirigeant vers la porte, et je ne vous reverrai pas. Elle a un peu de délire, et elle pourrait dire quelque chose de tout ça. Mais je ne laisserai personne d'autre que moi approcher d'elle.

Jette ton pain sur les eaux ! s'écria Calton d'un ton d'oracle quand elle fut sortie. La bonté de miss Frettby pour cette pauvre fille porte déjà ses fruits. La reconnaissance est la plus rare des qualités, plus rare même que la modestie. »

Fitzgerald ne répondit pas. Il pensait à sa fiancée que la mort menaçait et qu'il était impuissant à sauver.

« Eh bien ! dit sèchement l'avocat.

— Oh ! je vous demande pardon, fit l'autre, se retournant confus. Je présume qu'il faut lire le testament et prendre toutes les dispositions nécessaires.

— Oui. Je suis l'un des exécuteurs testamentaires.

— Et les autres ?

— Vous et Chinston. Nous pouvons donc, j'imagine, examiner les papiers et voir si tout est en règle.

— Oui, je le crois aussi », répliqua machinalement Brian, dont les pensées étaient bien loin.

Il s'était approché de la fenêtre et regardait sans voir, dans le jardin, quand une exclamation de Calton le fit se retourner brusquement. L'avocat tenait à la main un épais rouleau de papier, qu'il venait de retirer d'un des tiroirs du secrétaire.

— Voyez, Fitzgerald, s'écria-t-il tout agité, c'est la confession de Frettby ! Voyez ! »

Brian s'avança vivement vers lui. Enfin ! le mystère du hansom cab allait donc être éclairci ! Ces papiers, sans doute, contenaient le récit du crime dans tous les détails et expliqueraient comme il avait été commis.

« Nous lirons sa confession, cela va sans dire, fit-il avec un peu d'hésitation, espérant presque que Calton lui proposerait de la détruire immédiatement.

— Oui ; il faut que les trois exécuteurs testamentaires la lisent ; nous la brûlerons ensuite.

— Ce sera le meilleur parti à prendre, répondit Brian d'un ton lugubre ; Frettby est mort ; la loi n'a plus rien à voir à l'affaire ; il vaudra donc mieux éviter un scandale public. Mais que dira Chinston ?

— Impossible de ne pas le consulter. Du reste, il devinerait la vérité par le délire de Madge ! autant lui dire tout. C'est un homme sûr et nous pouvons compter sur sa discrétion. Mais, ce qui me préoccupe, c'est la nécessité de mettre Kilsip dans la confidence.

— Le détective ! Bonté divine ! Vous ne ferez certainement rien de semblable.

Il le faut. Kilsip est absolument convaincu que Moreland est l'assassin ; et je crains autant son entêtement que v